

M. FISHER: Savez-vous quels renseignements sont fournis à ces comités par les hauts fonctionnaires du Trésor?

M. HENDERSON: Je crois qu'on procède d'une autre façon là-bas; le contrôleur et auditeur général du Royaume-Uni certifie individuellement les débours imputés aux affectations de chaque ministère; d'autre part, il joue constamment auprès des comités le rôle de conseiller et de témoin. Les comités, à mesure qu'ils étudient les comptes des ministères, appellent comme témoins des gens des divers ministères.

M. FISHER: Je me demande si nous devrions avoir un sous-comité. Je ne sais pas combien de membres comprennent les sous-comités en Grande-Bretagne, mais, si je comprends bien, ils comportent d'ordinaire sept membres et un groupe de travail d'environ cinq membres. Il est logique de penser qu'un groupe de travail de cette importance qui étudie une partie détaillée des prévisions de dépenses pourrait obtenir des renseignements du sous service, mais avec un comité nombreux comme celui-ci, la chose serait beaucoup plus difficile.

M. HENDERSON: Je pense que la chose serait difficile. Si vous vouliez former un sous-comité de trois ou quatre membres, qui soumettrait une proposition au Comité, j'imagine que rien ne pourrait vous empêcher de le faire.

M. FISHER: L'autre question que je voulais vous poser ou poser au président est celle-ci: avez-vous, ou bien a-t-il, été en communication avec le seul homme, que je sache, qui se spécialise dans l'étude des comptes publics au sein du Comité des comptes publics, à cet égard, c'est-à-dire le professeur Ward?

Le PRÉSIDENT: La réponse est oui; le professeur Ward est venu au bureau bien des fois, pour exiger ou pour me donner des conseils. Nous allons éliminer le mot «exiger» et dire «demander». Il est un homme dynamique. C'est ce que je voulais dire.

Pour répondre à votre première question, si je le puis, sauf erreur le Comité des comptes publics en Grande-Bretagne comprend 15 personnes, dont 2 sont des fonctionnaires réguliers. L'auditeur général ou son équivalent en Grande-Bretagne est le procureur en chef, dirais-je, et les séances ont lieu à huis clos. L'assistance moyenne est d'environ 6 ou 8. On étudie les questions très à fond. La matière est préparée très complètement par les conseillers auprès du Comité, et s'il y a quelque chose qui doit demeurer secret, la proportion en est de moins de $\frac{1}{2}$ p. 100. Le reste est éventuellement publié dans une série de rapports,—non pas dans un seul rapport mais dans une série,—qui paraît régulièrement tous les quelques mois. Les choses se passent ainsi depuis une centaine d'années.

M. FISHER: Et est-ce que le Comité examine tous les domaines de l'activité du gouvernement? Est-ce que la structure est rationalisée, afin que le Comité puisse abattre tant de travail?

Le PRÉSIDENT: Les différents membres du Comité, soit 15 ou 12 personnes, se spécialisent en divers sujets. La présidence elle-même, de nom, est telle que bien qu'elle soit remplie par un membre de l'opposition, celui-ci quitte fréquemment le fauteuil et c'est ou un membre du gouvernement ou un membre de l'opposition qui l'occupe. Le comité n'a aucun caractère politique.

M. FISHER: De la façon dont ce comité fonctionne, avez-vous constaté qu'il ait des avantages par rapport à celui-ci?

Le PRÉSIDENT: Je l'ai dit en public plusieurs fois: je pense que ce comité-ci devrait être moins nombreux. J'ai fait d'ailleurs différentes autres propositions, mais simplement à titre de député, vais-je me hâter d'ajouter, pour ma propre protection.

M. FISHER: Avez-vous eu des entretiens avec d'autres députés qui seraient en faveur d'une telle proposition?